

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 19H30.

Etaient présents : Mmes BARNAY, BOULEZ, DECHAUME, LIPPENS, LEONI, MARTIN, PERRIER, RODES, Messieurs BRIET, JOLY, LACROIX, LAMOUR, , PISSELOUP, TESTARD.

Secrétaire de séance : Madame PERRIER Martine

INFORMATIONS DIVERSES DONNEES EN PREAMBULE

1/ Point sur les projets et chantiers en cours

- **Présentation avancement projet LAMELOISE (Boulangerie)** : permis de construire pour la boulangerie va être déposé en Mars, celui pour les logements par la SEMCODA également mais en parallèle.
- **Maison BLONDEAU** : demande faite auprès de la SEMCODA pour la rénovation. Prise en charge des travaux possible uniquement si obtention des aides PLUS/PLAI pour des logements sociaux. La Commune envisage de rénover seule dans un premier temps la maison d'habitation pour l'ouvrir rapidement à la location.
- **Présentation projet aménagement parkings Salle René BEUCARNOT /Salles associatives/Rose des Vents** : le début des travaux est envisagé pour la fin de l'été 2016 mais seront certainement échelonnés dans le temps car la CUCM mutualise les chantiers pour obtenir des prix intéressants en marchés publics. Coût global des travaux envisagés = 90 000 euros

2/ Actes d'incivilités en campagne

Un promeneur a signalé un dépôt sauvage de pneus dans un bois (une centaine) et a découvert 7 agneaux morts déposés sauvagement en lisière de bois.

Ces actes inacceptables seront portés à la connaissance de la population par voie de presse.

3/ Mesures de sécurité dans les écoles

Lecture de la circulaire préfectorale invitant à la vigilance autour des écoles, cantine etc....

Une sensibilisation de toutes les familles est à faire pour que la sécurité des abords des écoles soit assurée et en particulier pour le stationnement des véhicules.

4/ Point budgétaire

Présentation des premiers chiffres de bilan des finances 2015. Résultat satisfaisant compte tenu des baisses de dotations de l'Etat mais certains postes de dépenses sont à surveiller pour baisser les coûts en 2016 : énergie, assurances, télécommunications notamment.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU DU CONSEIL : à l'unanimité

DELIBERATIONS

1/ Carte scolaire

L'Inspecteur de la circonscription du Creusot a émis le souhait de voir groupées en 1 seule entité nos deux écoles afin de pouvoir mieux gérer les absences d'enseignant, notamment en maternelle, qui posent un problème d'accueil des enfants en cas de non-remplacement. Les communes sont gestionnaires des locaux scolaires et de ce fait une telle fusion doit être décidée par le conseil municipal. Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2121-30, vu le code de l'éducation et notamment son article L2121-1, vu la circulaire n°2003-104 du 3 juillet 2003 relative à la fusion des écoles dans les communes, considérant que la fusion des écoles élémentaires enlèvera toute responsabilité à la municipalité en cas d'absence d'enseignant pour l'accueil des enfants de maternelle, que cette fusion peut donner plus de possibilité de mutualisation des moyens, du matériel, des projets et permettre la communication des informations avec un seul interlocuteur pour les familles et les services municipaux, sur proposition de l'Inspecteur, le Conseil municipal décide à l'unanimité la fusion des deux directions d'école à la rentrée de septembre 2016.

2/ Tarifs salle René BEAUCARNOT

Le conseil municipal décide de reconduire les tarifs appliqués pour l'année 2016 avec les mêmes conditions.

2/ Tarifs salles associatives

La location de ces salles ne sera ouverte qu'aux contribuables de la commune.

Le conseil a décidé à l'unanimité les tarifs suivants :

- 10 euros pour une location sans utilisation de cuisine : ½ journée ou soirée en semaine
- 25 euros pour une location avec utilisation de la cuisine : ½ journée ou soirée en semaine
- 100 euros pour un weekend (salle du bas uniquement avec l'accès à la cuisine)
- La salle du haut ne sera pas louée le weekend.

3/ Subventions aux associations périscolaires

Reconduction à l'unanimité des subventions :

-1500 euros pour la cantine scolaire

-3000 euros trimestriels pour la garderie « les Ch'tits Mômes »

-400 euros pour les Amis des Ecoles. Le versement sera ajourné dans l'attente de la décision prochaine sur l'avenir de l'Association.

4/ SYSDEL

Suite à la décision de coupure de l'éclairage public la nuit, des changements de commande électrique doivent être faits. Le coût revenant à la commune qui sera de 3200 euros, sera vite amorti par les économies sur l'éclairage. Accord à l'unanimité.

5/ Contrat gaz

Le contrat actuel pour la fourniture de gaz avec EDF collectivités arrive à échéance au 30.09.2016. Le Maire propose de consulter d'autres fournisseurs avant renouvellement. Accord à l'unanimité .

6/Création de l'Office Municipal de la Culture

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des personnes individuellement, des associations et il en ressort que la nombre de participants volontaires permet d'envisager sa création.

Les statuts sont en cours de rédaction et seront proposés à la prochaine réunion de travail le 3 mars 2016.

Le Conseil d'administration sera composé pour sa partie « municipale » de 5 élus : Pierre JOLY, Suzanne BARNAY, Sonia LEONI, Martine PERRIER, Jean Claude LACROIX et Jean PISSELOUP en Président d'honneur.

5 personnes représenteront les associations et 3 autres seront pour les « individuels ».

Le conseil municipal décide à l'unanimité la création de cet office municipal.

7/ Demande aide parlementaire

Le conseil municipal décide de solliciter le sénateur Jérôme DURAIN pour une aide au titre de la réserve parlementaire pour aider au financement des travaux de la boulangerie.

Accord à l'unanimité.

8/ Remboursement consommation eau « ferme de Bourdeau »

Selon les accords passés lors de l'achat du terrain du lotissement « le Clos des Trois Chênes », la commune prend en charge le manque d'eau en provenance de la source et donc la consommation d'eau du réseau public pour l'alimentation de la ferme de Bourdeau.

Pour 2015, la prise en charge s'élève à 3364.69 euros. Des travaux sont en cours de réflexion pour alimenter différemment la ferme. Accord à l'unanimité.

9/ Regroupement emprunts

Deux emprunts ont été souscrits pour les travaux de la salle René BEAUCARNOT et ils ont déjà fait l'objet d'une renégociation. Afin de profiter des taux d'emprunts assez bas actuellement, une démarche de négociation auprès du financeur actuel et d'une autre banque a été menée. Pour l'instant les frais engendrés ne rendent pas cette renégociation intéressante. Le Maire propose au conseil municipal de continuer la recherche de reprise des deux emprunts dans de meilleures conditions financières. Accord à l'unanimité.

INFORMATIONS DONNEES EN SEANCE

Point sur les affaires litigieuses en cours :

- Affaire en procès avec une administrée de Martigny pour chemin communal : affaire jugée en Cour d'Appel de Lyon avec jugement favorable à la Commune. Pas de recours en Conseil d'Etat de l'administrée. Coût pour la Commune pour toute la procédure : 7200 euros.
- Affaire avec un locataire : procédure lancée à sa demande auprès du Tribunal . Jugement non encore rendu mais tentatives de négociations, dialogues déclinées de sa part. Le Trésor Public lance une procédure à son encontre pour les loyers impayés.

Questions diverses :

- **Champ des Planches** : un projet d'établissement est en cours de réflexion par un habitant de la commune voisine et un contact a été pris en Mairie pour présentation et discussions à une prochaine séance.
- **Chemins de randonnées** : la Communauté Urbaine va apporter son aide pour la mise en place d'un fléchage et d'indication de patrimoine. Le projet de la Communauté est de réaliser des boucles de balades. Une proposition sur notre commune va leur être faite par notre référent : Monsieur FAUVAUX Jean-Paul.
- **Ordures Ménagères** : l'accès à la Déchetterie de Marmagne va être prochainement modifié avec la mise en place de nouveaux horaires et d'un nouveau badge d'accès. Chaque foyer aura un nombre de passages limité dans l'année, au-delà l'accès sera payant. L'objectif est de réduire les déchets par la mise en place de modes de recyclage plus écologiques (compostage etc...).
- **Très haut Débit** : La Communauté Urbaine œuvre pour le déploiement du Très Haut Débit en 2017. Des réunions d'élus auront lieu prochainement.

Prochaine réunion de conseil municipal fixée au LUNDI 29 FEVRIER 2016 à 19 Heures

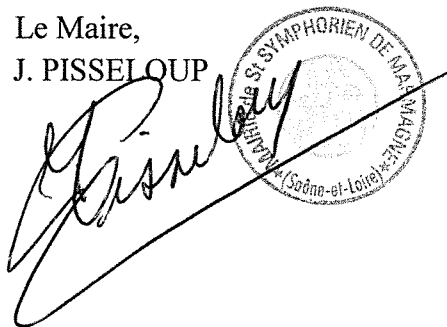
L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 22H30

Le Conseil Municipal donne acte au Maire pour diverses communications prises en séance.

Vu par Nous, Jean PISSELOUP, Maire de la Commune de ST SYMPHORIEN DE MARMAGNE, pour être affiché le 18.02.2016 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1844.

Fait à St-Symphorien de Marmagne le 15.02.2016

Le Maire,
J. PISSELOUP



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'LE ST SYMPHORIEN DE MARMAGNE' around the top and 'Saône-et-Loire' at the bottom.